

Conseil Académique de la Vie Lycéenne

20 décembre 2023

Rectorat – Salle Camio



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Membres présents	Membres excusés
<p>Madame DRUCKER-GODARD – Rectrice de l'académie Limoges</p> <p>Madame FANTHOU – IA-IPR Etablissement et vie scolaire</p> <p>Monsieur AUBAILLY – IA -IPR Etablissement et vie scolaire</p> <p>Madame SOULIÉ – Adjointe DRA-IOLDS</p> <p>Madame AURIAT – CT SS</p> <p>Madame RIVET – DAVLC</p> <p>Monsieur MARNET – Service Région</p> <p>Madame PICHON - Représentante de la FCPE</p> <p>Madame SARI – Coordinatrice pédagogique de l'AROVEN</p>	<p>Madame LEBRAUD – Doyen des IEN ET-EG-IO</p> <p>Monsieur BERGERON – Représentant de la Région</p>
Membres élus	
<p>Monsieur Bruno BEYRAND</p> <p>Madame Ornella VERNANCHET</p> <p>Monsieur Noah Grancho</p> <p>Madame Léa RENAULT</p> <p>Madame Julie PASQUIER-VIOLLET</p> <p>Madame Marlène CHAMPEVAL</p> <p>Monsieur Maxandre SIMOES</p> <p>Madame Chloé MERIAUX</p> <p>Monsieur Maxime TERRIEUX</p> <p>Madame Leslie Roy</p>	<p>Madame Lucia NANAIX</p> <p>Monsieur Axel GAUT</p> <p>Madame Péryne MOIRAND</p> <p>Monsieur Maxence BORDAS</p>

Début de séance : 14h10

Ouverture de Madame la Rectrice

Madame la Rectrice remercie les élèves et les intervenants présents. C'est toujours une joie d'avoir sur son agenda ces deux heures de CAVL. Elle a hâte d'entendre ce que les élèves ont à dire, elle a déjà pu prendre connaissance des différents comptes-rendus communiqués avant cette séance.

Madame la Rectrice est ravie du taux de participation aux élections au CVL dans l'Académie de Limoges, bien au-dessus de la moyenne nationale. C'est un bon signal qui démontre l'engagement des lycéens dans l'Académie.

Par ailleurs, elle a pu suivre les différentes thématiques abordées lors des rencontres inter-CVL le mois dernier. Madame la Rectrice constate qu'il y a moins de projets engagés autour de la lutte contre les discriminations. Pour autant, elle a bien conscience que les jeunes restent préoccupés par ce sujet.

Madame la Rectrice rappelle aux élus l'importance de valoriser leur engagement, notamment sur des CV, qu'il s'exprime par le fait d'être élu au CVL, CAVL, CNVL ou par une participation au SNU. Elle les questionne d'ailleurs sur leur appartenance à une « classe engagée ». Maxence Bordas, élu du lycée Lavoisier, confirme l'inscription d'une classe de son établissement dans ce dispositif, cette classe est engagée sur la thématique du sport.

Madame la Rectrice revient sur la thématique du harcèlement, abordée notamment lors des rencontres inter-CVL mais aussi lors du dernier CNVL. L'actualité démontre la médiatisation de ce fléau. Les jeunes y sont sensibilisés, cela a certes toujours existé mais il est beaucoup plus prégnant aujourd'hui avec le cyberharcèlement, les réseaux sociaux. Au sein du Rectorat, une équipe académique est constituée, elle est très efficace. Le Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse a dégagé des moyens pour avoir des emplois 100% dédiés à la lutte contre le harcèlement. Les deux référentes académiques de Limoges vont donc voir leur équipe s'étoffer.

Madame la Rectrice salue une nouvelle fois l'engagement des élus.

Approbation du compte-rendu de la séance officielle du 11 octobre 2023

Leslie ROY, élue du lycée E. Vaillant (Saint-Junien), présente le compte-rendu de la précédente séance du CAVL en date du 11 octobre 2023.

Aucun commentaire ni aucune remarque ne sont formulés, le compte-rendu est donc adopté.

Bilan des élections CVL

Madame RIVET, DAVLC, revient sur les chiffres des élections de cette année. Ils sont à féliciter. Le taux académique est de 10 points supérieur à la moyenne nationale. Ces résultats témoignent de l'engagement des équipes et des élèves en établissements. Par ailleurs, on constate une augmentation du nombre de candidatures et une parité quasiment parfaite, ce qui n'était pas le cas les années précédentes.

Compte-rendu des rencontres départementales Inter-CVL et présentation d'actions réalisées en établissements à l'occasion de la journée de la Laïcité

Les rencontres départementales se sont déroulées du 14 au 24 novembre 2023 dans trois lycées de l'académie. Elles ont permis de réunir près de 160 élèves et 30 référents vie lycéenne de 33 lycées corréziens, creusois et haut-viennois. Ces rencontres ont été co-animées par les élus CAVL de chaque

département. Les objectifs étaient de faire le point sur l'actualité lycéenne, suivre les actions des élus, réfléchir ensemble à des projets fédérateurs et créer du lien entre élus.

Les élus CAVL ont aussi pu récolter quelques idées d'actions à mettre en place à l'occasion des Semaines de l'Engagement (comme la réalisation de vidéos de promotion des instances ou l'organisation de forums de l'engagement) et de la journée de la Laïcité du 9 décembre.

Lors de ces Inter-CVL, les élus ont proposé aux élèves de participer à un concours photos où le CVL se mettrait en scène dans une situation qui représenterait les valeurs de la République ou le principe de Laïcité. Chloé Mériaux présente à l'assemblée les photos reçues dans le cadre de ce concours.

Maxandre Simoes présente à l'assemblée deux actions réalisées par des CVL de l'Académie dans le cadre de la journée de la Laïcité.

Compte-rendu du CNVL – 28/11/2023

Ornella Vernanchet, élue du lycée professionnel Lavoisier (Brive) ainsi que Noah Grancho, élu du lycée professionnel du Mas Jambost (Limoges) se sont rendus à la réunion du CNVL qui s'est déroulée le 28 novembre dernier. Il s'est tenu au Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse en présence notamment de Monsieur Gabriel Attal – Ministre de l'Education Nationale et de la jeunesse et de Madame Prisca Thévenot – Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et du SNU.

Cette rencontre a été consacrée à des échanges autour de quatre thématiques : la laïcité, le harcèlement, l'engagement des jeunes et les besoins pour réussir en lycées professionnels. Les élus ont pu tour à tour présenter leurs rapports sur ces thématiques et échanger avec Monsieur le Ministre et Madame la Secrétaire d'Etat.

Ornella Vernanchet et Noah Grancho en présentent un compte-rendu.

Concernant l'uniforme, Madame la Rectrice précise que peu d'expérimentations ont été souhaitées dans l'Académie. Quelques écoles, très localisées sur Limoges, ont répondu favorablement.

Concernant le questionnaire national sur le harcèlement, Madame la Rectrice précise qu'elle s'est déplacée dans plusieurs établissements de l'Académie à l'occasion de leur passation. En école, sa visite s'est déroulée à l'occasion d'un temps d'explications sur le sens du questionnaire. Selon elle, cette séance a énormément libéré la parole des enfants. Lors de sa visite dans un collège, alors que les élèves étaient en train de remplir le questionnaire, elle a pu constater que ces derniers posaient beaucoup de questions aux ambassadeurs de lutte contre le harcèlement.

Par ailleurs, elle ajoute que monsieur le Ministre souhaiterait expérimenter des cours d'empathie à l'Ecole.

Selon Lucia Nanaix, le remplissage du questionnaire, en classe, devant les autres, ne fut pas un procédé pertinent, les conditions ne furent pas idéales. Elle mesure néanmoins un impact positif sur les adultes qui semblent avoir pris conscience de certaines situations de harcèlement.

Marlène Champeval regrette que trop peu de questions n'aient concerné les années scolaires antérieures.

Par rapport à l'anonymat du questionnaire, Noah Grancho indique qu'il serait intéressant de laisser la possibilité aux élèves qui le souhaitent d'y indiquer leur identité.

Présentation des projets et actions du CAVL – retour sur le travail réalisé en ateliers pendant le séminaire

Madame Rivet précise que la commission communication initialement prévue n'a pas pu se réunir en raison de l'absence de l'intervenant qui aurait dû l'animer.

Commission orientation :

Maxime Terrieux commence par rappeler que l'orientation est une étape cruciale dans la vie d'un lycéen, étape qui marque le terminus du lycée. Or il y a beaucoup d'élèves de terminale parmi les élus CAVL et CVL donc beaucoup d'élèves concernés. Mais il précise que c'est une préoccupation qui touche aussi de nombreux élèves dès la classe de première.

Il détaille ensuite les raisons pour lesquelles les élus ont choisi de travailler sur le sujet de la vie étudiante. La vie étudiante est un sujet qui inquiète ; méconnue, elle peut être source d'angoisse et représenter un frein pour les élèves en termes de choix d'orientation et d'ambition scolaire. Il expose les différentes craintes des lycéens :

- Peur de la solitude
- Peur de la non intégration
- Peur de la précarité étudiante
- Peur de ne pas savoir gérer son temps
- Peur de la gestion de la vie d'adulte en parallèle des cours (logement, courses, responsabilités administratives)
- Peur de rencontrer des difficultés pour gérer son temps entre travail et loisirs
- Peur de quitter un cadre rural pour s'installer dans un cadre plus urbanisé
- Peur de l'échec, de ne pas faire le bon choix d'orientation

Madame la Rectrice perçoit différentes inquiétudes. En premier lieu, la peur liée à la plateforme Parcoursup. Elle précise qu'elle sera dorénavant ouverte aux élèves de seconde afin qu'ils se l'approprient dès leur entrée au lycée. Dans un second temps, la peur liée à l'orientation avec toutes les questions qu'elle engendre (quel métier, quelles études, etc.). Enfin, la peur légitime des Terminales sur leur avenir : « qu'est-ce qu'il va m'arriver ? ».

Axel Gaut présente les objectifs que les élus se sont fixés avant de mettre en place leur projet. L'objectif principal est de rassurer et répondre aux angoisses des jeunes pour les aider à s'autoriser à être ambitieux dans leurs études. Pour cela il s'agit de les aider à dédramatiser l'étape de l'orientation et du départ du lycée et de les aider à prendre confiance en eux. Axel souligne la nécessité de rassurer les lycéens sur leur future gestion de vie d'adulte. Il faut les inciter à chercher des informations auprès des sources appropriées pour être rassurés et « ne pas voir la transition vie lycéenne/vie étudiante comme un fardeau ». Les élus souhaitent diffuser un message de bienveillance et donner confiance aux lycéens pour préparer sereinement et positivement le passage à la vie étudiante et leur permettre par la suite de s'épanouir dans leurs études.

Pour répondre aux objectifs fixés, Lucia Nanaix présente à l'assemblée le projet du CAVL. En collaboration avec la Direction Orientation /pôle réussite et insertion, le média Lab et madame Soulié, Adjointe DRA-IOLDS, les élus CAVL vont réaliser et animer une émission qui permettra de répondre aux questions que les lycéens « futurs étudiants » peuvent se poser. Ludique et interactive, l'émission s'inscrira dans le cadre du programme « Escapade », programme d'information et de découverte de l'Université de Limoges à destination des lycéens de l'Académie. Cette émission, en direct et diffusée sur la chaîne de l'Université « Canal Sup », est réalisée par les élèves, pour les élèves. Le tournage est

prévu le 19 mars 2024. Les élus du CAVL revêtiront le rôle d'animateurs de l'émission. Ils vont pouvoir interviewer différentes personnalités (élèves, professeurs et professionnels). Ils poursuivront le travail préparatoire, débuté durant ce séminaire, en visioconférence (rédaction du script, média training) et au cours de la prochaine rencontre CAVL.

Maxandre Simoes précise qu'il a déjà eu l'occasion de regarder l'une de ces émissions en classe et qu'il l'a trouvée captivante et très instructive.

Cette vidéo sera relayée sur les réseaux sociaux du CAVL.

Monsieur Marnet, représentant de la Région, en profite pour rappeler aux élus l'importance des réseaux sociaux dont ils disposent, comme X et Instagram. Leur mise en place, engagée par leurs prédécesseurs, fut longue et difficile, il est donc essentiel de les faire vivre.

Madame Pichon, représentante de la FCPE, félicite cette initiative. Les parents ne mesurent pas la pression décrite par les élèves, leur accompagnement n'est donc pas toujours suffisant. Elle précise que la FCPE peut relayer cette vidéo lorsqu'elle sera disponible. Concernant la voie professionnelle, elle ajoute que les parents la considèrent encore trop souvent comme une « voie de garage ». Une information auprès des parents est nécessaire.

Commission sobriété numérique :

Maxence BORDAS présente à l'assemblée les raisons pour lesquelles les élus ont choisi de s'engager dans un projet sur la question de la sobriété numérique. Aujourd'hui, trop peu de jeunes sont sensibilisés sur cette question et en connaissent la définition et les enjeux. Il rappelle que la sobriété numérique repose sur une utilisation raisonnée des appareils numériques, comme par exemple : télécharger des vidéos plutôt que les regarder sur des plateformes, utiliser des appareils reconditionnés, recycler ses anciens appareils, vider sa corbeille de mails.

Les élus CAVL ont donc souhaité s'emparer de ce sujet et ont réfléchi à une solution ludique pour sensibiliser leurs camarades, leur faire prendre conscience de la surconsommation énergétique et de la pollution engendrées par leurs habitudes en matière de consommation et d'utilisation du numérique et les engager à adopter des gestes numériques éco-responsables.

Ayant pu tester dans le cadre de leurs fonctions d'élus CAVL un mini jeu d'escape game, ils ont retenu ce format pour informer les lycéens et les collégiens de manière ludique et rapide.

Durant la matinée du 19 décembre, le groupe d'élus a été accompagné par Cécile Vassy, adjointe au DAN, et Jordan De Dapper, conseiller numérique à Info Jeunes. Après avoir vécu une expérience d'escape game qui visait à les initier aux bases et mécaniques utilisées dans ce type de jeu, ils ont ensuite été sensibilisés aux enjeux de la sobriété numérique et ont par exemple découvert comment sont acheminés ou extraits les matériaux pour concevoir un téléphone portable ou combien de kilomètres de câbles sous-marins sont nécessaires pour pouvoir « lâcher des like » sur les réseaux. Ils ont ensuite débuté la réalisation de leur escape game.

Commission développement durable :

Bruno Beyrand présente à l'assemblée les motivations et projets de la commission développement durable.

Lors de leurs premiers échanges en CAVL, les élus ont fait le constat que les éco-délégués rencontraient parfois des difficultés pour s'engager dans leurs établissements car ils manquaient de soutien pour réfléchir à des projets et les réaliser. Les éco-délégués ne semblent pas suffisamment formés et

valorisés. Beaucoup ne connaissent pas les 17 objectifs du développement durable et ne mesurent pas que leur champ d'actions est bien plus large que l'écologie et la protection de l'environnement.

Il a donc semblé important aux élus CAVL de proposer aux éco-délégués des CVL une journée de rencontre et de formation qui leur serait spécialement dédiée pour leur laisser la possibilité d'échanger entre eux, leur donner des pistes d'actions et les aider à agir au sein de leurs établissements. En effet, les enjeux du développement durable sont essentiels.

Ils souhaitent aussi proposer aux éco-délégués de classes de seconde de participer à l'organisation d'une simulation de COP.

Afin de pouvoir réfléchir à la mise en place de ces projets, Péryne Moirand précise à l'assemblée que les élus CAVL ont tout d'abord approfondi leurs connaissances sur le développement durable. A l'aide d'une animation autour d'un photolangage et d'une intervention de Monsieur Roou, IA-IPR Histoire-Géographie et référent académique EDD, les jeunes ont pu définir cette notion et découvrir les 17 objectifs de développement durable.

→ Journée éco-citoyenne

Les élus ont ensuite réfléchi à l'organisation de la journée dédiée aux éco-délégués des CVL. Ils se sont questionnés sur le nom qu'ils donneraient à cette rencontre, souhaitant qu'il ne limite pas la notion de développement durable au simple pilier environnemental. Ils ont interrogé les termes de forum ou de séminaire. Le premier renvoyait aux échanges, au partage avec l'image de « l'agora ». Le deuxième leur a semblé trop sérieux. Les élus au CAVL se sont finalement accordés sur « la journée des éco-délégués », une terminologie permettant de valoriser le rôle des éco-délégués et d'envisager une perspective de renouvellement chaque année de cet événement.

Pour fixer la date de cette rencontre, les élus se sont appuyés sur le « calendrier des événements développement durable 2023-2024 » disponible sur le site de l'Ademe. Ils ont choisi la semaine de l'économie sociale et solidaire à l'école et proposent à Madame la Rectrice deux dates : le 27 ou le 28 mars 2024. La date du mercredi 27 mars est retenue par Madame la Rectrice.

La rencontre se déroulera à Limoges. Le choix du lieu a questionné les élus, partagés entre l'accessibilité indéniable de la capitale limousine et l'injustice ressentie par les autres départements trop rarement retenus pour l'organisation d'événements.

Programmation prévisionnelle de la « journée des éco-délégués » :

Matin	Après-midi
<ul style="list-style-type: none">- <u>Tables rondes</u> : partage d'expériences entre élèves, rôle de l'éco-délégué, les ODD, démarche de projets, politique académique, labellisation E3D (1H).- <u>Conférence en plénière (1h)</u> : thématique à définir, plusieurs pistes évoquées avec Monsieur Roou.	<p><u>Ateliers tournants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- L'économie circulaire - réseau Renaître.- Le réchauffement climatique - la fresque du climat, Limousin Nature Environnement, une troupe de théâtre.- Le commerce équitable - association Artisans du monde.- Découverte des ODD – Aroéven.

→ La simulation d'une COP

Dans le cadre des échanges qu'ils ont pu avoir avec Monsieur Roou, les élèves ont pu discuter de l'organisation de la dernière COP 28 à Dubaï. Très intéressés par ce sujet, ils ont questionné la possibilité d'organiser une simulation de mini COP à l'attention des éco-délégués de classes de seconde

afin de les initier aux enjeux des négociations. Cette simulation se déroulerait sur une journée entière, le 23 mai 2024. Dans le cadre de ce projet, les élus seront accompagnés par les référents académiques EDD ainsi que des géographes de l'Université de Limoges.

Calendrier des actions académiques et inter-académiques :

- Assises Régionales de lutte contre le harcèlement le 23 novembre 2023 organisées par la Région Nouvelle-Aquitaine. La thématique de cette rencontre était « mieux comprendre pour agir ensemble ». Noah Grancho et Lucyle Planas ont été invités à participer à cet événement et à y témoigner des actions mises en place dans les lycées de l'Académie en faveur de la lutte contre le harcèlement (journées tous en bleu, participation au concours non au harcèlement, distribution d'harcélogues, rédaction de chartes de lutte contre l'homophobie ou la transphobie, séances de sensibilisation au cyberharcèlement, mise en place du programme pHare).
- Forum partir à l'étranger le 7 février 2024 à Limoges : Manifestation soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Académie de Limoges. Elle se déroulera à la faculté de droit sur le campus du centre-ville. Ce forum réunit des professionnels qui vont guider les jeunes dans leurs envies de mobilité (financement, offres d'emploi, offres de stage, témoignages...)
- Le prochain CAVL se déroulera le 14 février 2024 : Les élus vont poursuivre le travail en commissions et envisagent de s'engager dans un nouveau projet d'échange virtuel avec des élèves élus italiens. Dans la matinée du 19 décembre, les élus ont reçu cette proposition de la part de la DAVLC et de Madame Gatto, professeure d'italien et chargée de mission auprès du SRA-REIC Limoges. Il s'agira de permettre aux élus français et italiens de confronter leurs visions de la démocratie scolaire et de partager les projets dans lesquels les élus sont engagés.
- Journée CVL parlons-en le 7 février 2024 à Angoulême : Il s'agit de la 9^{ème} édition de cette rencontre co-organisée par la Région Nouvelle-Aquitaine et les 3 Rectorats de Bordeaux, Limoges et Poitiers. Elle devrait permettre aux élus CVL et CAVL de se former en participant aux trois parcours d'ateliers proposés : citoyenneté, développement durable et bien être. La matinée sera consacrée à des échanges sur l'engagement lycéen et le lycée de demain. Les pré-inscriptions se terminent le 21 décembre 2023.
- Journée lycéenne sur l'alimentation durable le 13 mars 2024 à Libourne : L'année dernière cette journée s'était déroulée au lycée M. Bastié à Limoges. Les établissements seront autonomes dans la mise en place des transports. Les lycées de Nouvelle-Aquitaine pourront y envoyer des délégations de 5 personnes maximum.
- Nouveau Festival les 15 et 16 mai 2024 à Cenon : Monsieur Marnet, en charge de l'organisation de cet événement, profite de sa présence au CAVL pour en faire une présentation. 2900 jeunes sont attendus cette année. Sur 268 projets, 213 ont dû être sélectionnés. Le Limousin est bien représenté avec 40 projets. 102 établissements sont engagés.

Questions diverses :

Noah Grancho questionne Madame la Rectrice sur les cartes lycéennes. Dans les établissements scolaires, elles semblent revêtir beaucoup d'importance, cependant, au niveau local (restauration, loisirs...) elles ne permettent que très rarement de bénéficier d'avantages comme c'est pourtant le cas

pour les cartes étudiants. Les élèves pourraient-ils entreprendre des démarches et des négociations pour obtenir des avantages grâce à la carte lycéenne ?

Selon Madame la Rectrice, la question est nationale et non académique, il s'agirait donc d'aborder ce sujet lors d'un CNVL. La possibilité d'une demande directe auprès des commerces locaux est évoquée mais le doute subsiste quant au succès de la démarche. Il y a probablement des contraintes réglementaires et juridiques.

Les élus questionnent également la valorisation de l'engagement lycéen. Un temps dédié sera prévu lors du prochain CAVL pour mesurer la situation dans les établissements et émettre des propositions.

Madame la Rectrice précise aux élus qu'ils ont reçu ces derniers jours deux témoignages de reconnaissance : la présence du DNVLC durant 3h, hier, à l'occasion de la première journée de séminaire, ainsi que celle de Monsieur le Ministre lors du CNVL. En effet, ce dernier est resté plus de 3h en présence des élus au CNVL, c'est inédit et démontre une marque de reconnaissance très forte.

Noah Grancho souhaite vraiment que cette question de la valorisation de l'engagement soit abordée. Cette reconnaissance est davantage attendue au sein des établissements, notamment de la part des enseignants. Les élus font trop souvent face à des remarques ou à des incompréhensions de la part des enseignants en raison des absences engendrées par l'engagement des élus et leur participation aux différentes rencontres officielles.

Clôture de la séance : 15h57

Pour le CAVL, la secrétaire de séance,

Camille SARI

Coordnatrice pédagogique AROEVEN de Limoges